

Validation du trimestre d'hiver

Marie-Claude Bourdon

La dernière séance de la Commission des études, tenue le 29 mars dernier, était fort attendue. En effet, les membres de la Commission devaient statuer sur le sort du trimestre d'hiver 2005 dans le contexte de la grève prolongée des étudiants. En bref, les commissaires ont adopté à l'unanimité une résolution prévoyant deux scénarios, selon que l'interruption des cours aura duré l'équivalent de trois semaines et moins (excluant la semaine de relâche) ou plus longtemps.

Dans le premier cas, chaque res-

pensable de cours mettra en place des mesures qui permettront d'attester l'atteinte des objectifs de formation. Si l'interruption du trimestre dure quatre séances ou plus, la validation de l'activité nécessitera une prolongation dont la durée sera déterminée par la Commission des études. On sait que si les étudiants de certaines facultés dépassent déjà la limite de trois cours manqués, d'autres ont fait la grève moins de trois semaines.

Toujours en lien avec la suspension des cours par les étudiants, les commissaires ont aussi résolu que la période d'abandon de cours sans échec et sans remboursement soit réactivée

à compter de la date de retour en classe, pour une période de 11 jours ouvrables.

Pour ce qui est des étudiants étrangers en programme d'échange, qui, dans plusieurs cas, ne peuvent prolonger leur séjour au Québec au-delà de la date prévue de la fin du trimestre, la Commission a adopté une troisième résolution visant à permettre leur départ à la fin avril, avec un plan de récupération à distance, si nécessaire. Des mesures de validation des cours et des activités de formation doivent être mises en place dès maintenant pour ces étudiants.

En plus de ces mesures visant à as-

surer le maintien de la qualité de la formation dispensée à l'université, la Commission des études a adopté une résolution similaire à celle du Conseil d'administration de l'UQAM, appuyant la revendication étudiante relative à la réforme du régime de prêts et bourses et demandant au Gouvernement de réinvestir dans l'enseignement supérieur.

La Commission considère en effet que la coupure de 103 millions de dollars au programme de bourses a des impacts négatifs sur l'accessibilité aux études universitaires à tous les cycles pour des dizaines de milliers d'étudiants sur le territoire. Elle souligne

par ailleurs que dans le cas particulier de l'UQAM, plus des deux tiers des étudiants travaillent à temps plein ou à temps partiel pendant le cours de leurs études.

Comme à chaque printemps, la Commission des études a également procédé à la nomination de plusieurs personnes aux divers postes de direction académique laissés vacants en raison de démissions et de fins de mandat. La Commission a d'ailleurs tenu à féliciter les nouveaux directeurs et directrices de programmes de premier cycle et de cycles supérieurs qui ont accepté de relever ces nouveaux défis ●